

Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle 7^e édition de la remise du Label Intégration

« Former c'est accompagner ! » ... Cette devise, mainte fois appliquée, a depuis longtemps fait ses preuves. Le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle, en étroite collaboration avec les offices d'assurance invalidité des cantons de Neuchâtel et de Vaud, le démontre notamment au travers de programme intégratif. Grâce à la précieuse collaboration des entreprises engagées dans ce processus !



Depuis 2013, le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP) est mandaté par l'Office de l'assurance invalidité (OAI) pour coacher ses assurés ayant suivi ou suivant une formation au CNIP. Cette mission s'ajoute évidemment à ses activités de formation dans les domaines techniques tels que l'usinage mécanique, micromécanique, le décolletage, le contrôle qualité, la logistique ou encore l'automatisme.

L'importance du réseau

Au cours de ces années, le CNIP a créé un large réseau de plus de 300 entreprises dans tous les cantons romands. Ainsi, au cours de l'année 2019, grâce à l'excellente collaboration entretenue avec les offices AI des cantons concernés qui adoptent une très forte attitude d'ouverture et d'engagement, ce sont 29 entreprises (18 en provenance du canton de Neuchâtel, 10 du canton de Vaud et une du canton de Berne) qui ont accepté de prendre un assuré en stage, au minimum pendant 2 jours. Ainsi, 32 personnes ont bénéficié d'un tel stage (16 dépendant de l'OAI-NE, 15 de l'OAI-VD et une de l'OAI-BE), ce qui représente 3020 jours de stage.

À l'honneur...

Chaque année, le CNIP tient à mettre à l'honneur les entreprises qui ont accepté d'ouvrir leurs portes à ses stagiaires. Il leur délivre symboliquement un « Label Intégration », sous la forme d'un objet créé et fabriqué au CNIP. Un classement constitué et validé par un jury composé d'un représentant de l'OAI, un membre du Conseil du CNIP et du directeur de la CNCI est dès lors réalisé, selon certains critères quantitatifs et qualitatifs, et des prix d'excellence sont attribués aux trois entreprises les plus méritantes.

Cette désormais traditionnelle cérémonie revêt un caractère particulier, par la pluralité de ses composantes. En effet, un caractère officiel bien sûr, au travers de discours particulièrement sentis, notamment celui du conseiller d'État J.-N. Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, toujours fidèle à ce rendez-vous, mais également un caractère particulièrement émouvant en regard de la réussite des apprenants concernés, dont il s'agit de préciser que le taux de réinsertion se monte à 56.25% !



Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.62 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 27 février 2020

N°8

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Oscar Appiani, la volonté d'un homme au cœur gros comme ça !

PAGE 11

NOS PORTEURS

Oriane Andrié et Carmelo Mattu distribuent le Courrier à Couvet.

PAGE 19

HOCKEY SUR GLACE

Les gars de la deux du CP Fleurier en demi-finale des play-off.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME, QUATRIÈME, ET SIXIÈME CAHIER

172^e anniversaire de la République

et du canton de Neuchâtel

TROISIÈME CAHIER

Les manifestations 9
Emploi 9
Bonnes tables 10
Chronique régionale 11, 12

CINQUIÈME CAHIER

Où sortir 17, 18
Les sports 18, 19
Affaires immobilières 20
Fiduciaires 20

6 CAHIERS | 24 PAGES

7^e édition de la remise du Label Intégration

La liste des entreprises

Toujours en termes de fidélité, sans doute est-il bon de citer l'entreprise des Verrières Baud Industries, fidèle au rendez-vous depuis la création du programme.

Yverdon-les-Bains ; Softeca SA, Marin-Epagnier ; Systems Assembling SA, Boudry ; Systronic-EMS SA, Sainte-Croix ; Tissot SA, Le Locle ; Vallotech SA, Val-lorbe ; Valperca SA, Chavornay.

ck

Baud Industries SA, Les Verrières ; Cloos Electronic Sàrl, Le Locle ; Comadur SA, Le Locle ; Decobar Swiss, Yverdon-les-Bains ; Felco SA, Les Geneveys-sur-Cof-frane ; Fondation Bartimée, Grandson ; Helvetia polissage Sàrl, La Chaux-de-Fonds ; Horlyne SA, La Chaux-de-Fonds ; Jean-François Baud SA, Nyon ; Kif Parechoc SA, Le Sentier ; Lauener & Cie SA, Boudry ; Linear Abrasive Engineering SA, La Tène ; Manuplast SA, Ballaigues ; Migros Neuchâtel-Fribourg, Marin-Epagnier ; MJH SA, Cernier ; Monnin SA, Sonceboz-Sombeval ; Nivarox-Far SA, Le Locle ; Patrimoine gérance SA, Saint-Blaise ; Piaget Manufacture, La Côte-aux-Fées ; Ramseyer et Cie SA, Le Landeron ; RHNe, La Chaux-de-Fonds ; RMV Mecanic SA, Vaulion ; Ruetschi Technology SA,

HORAIRE DE NOS BUREAUX

Lu-je : 08h00 - 12h00
13h30 - 17h15

Ve : 08h00 - 12h00

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch